

POURSUITE D'ÉTUDES

DEJEPS, DESJEPS.

PRISE EN COMPTE DES PRÉ-ACQUIS

Obtention possible du diplôme ou d'une partie par Validation des Acquis de l'Expérience Individualisation des parcours.

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan
Aurélien TISSIER, coordinatrice
aurelie.tissier@educagri.fr
Sandrine CHEVRIER, administrative
sandrine.chevrier@educagri.fr

SPÉCIFICITÉS DU METIER

- Travail majoritairement à temps plein
- Possibilités d'horaires décalées (soirée, week-end)
- Qualités spécifiques : qualités relationnelles avec une équipe, rigueur, autonomie, adaptabilité.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5737/>

[Carte](#)



[Notre site](#)



RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !
AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTERIEUR.



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne

Contactez-nous !



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.
Référente handicap : Mireille Coquelard-Gallois contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan
Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258
Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage



CFPPA-CFA DU MORVAN

Un Centre de Formation au service de son territoire



Certificat Complémentaire "Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs"

Associé à toute spécialité du BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS

CCDACM

(Formation certifiante délivrée par le Ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative)
Code NFS: 335p - Formacod 44069 - RS5737 (01 janvier 2022)



Écoute,
Bienveillance,
Lien social

Autonomie,
Pédagogie,
Éducation



Travail en
équipe,
Créativité,
Imagination

CFPPA-CFA du Morvan

18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

Acquérir les compétences pour assurer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs.

COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique à partir du projet éducatif de l'organisateur et en assurer la mise en œuvre
- Assurer la coordination pédagogique des équipes, leur formation pratique en leur permettant de s'approprier le projet pédagogique
- Gérer le suivi de la vie quotidienne et organiser l'intendance, la logistique avec les moyens alloués par l'organisateur

Encourager et promouvoir des actions qui favorise le vivre ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne

Consulter le référentiel sur :

<https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-04/certificat-compl-mentaire-direction-d-un-accueil-collectif-de-mineurs--5801.pdf>

DURÉE DE L'ACTION

112 heures centre dispensées entre le mois de janvier à novembre et
147 heures en entreprise

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance centre et entreprise :

- 98 heures en centre
- 14 heures en formation ouverte à distance et autoformation
- 147 heures en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Production d'un document (20 pages) présentant les capacités du candidat à diriger un accueil collectif de mineurs (ACM), s'appuyant sur une expérience de direction d'un ACM
- Entretien (30 minutes maximum) dont 10 minutes maximum de présentation orale.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en centre et à distance.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Approche théorique :
 - les fonctions de directeur, l'élaboration du projet pédagogique
 - réglementation spécifique à l'accueil de mineurs
 - les membres de l'équipe éducative, les relations d'équipe
 - législation et responsabilité, gestion administrative et financière
 - organisation et suivi de la vie quotidienne en ACM
 - accompagnement à la certification orale et écrite
- Mise en situation professionnelle :
 - stage d'application en entreprise

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Sans possibilité de valider un ou plusieurs blocs.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Décembre.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Dossier de candidature avec copies des diplômes (BPJEPS-DEJEPS-DESJEPS et secourisme) ou attestation d'entrée en formation, lettre de motivation, CV, attestation d'expériences.

PUBLIC CIBLÉ

Tous publics.

PRÉ-REQUIS

- Posséder un diplôme de premier secours (PSC1 ou SST valide)
- Justifier d'au moins 28 jours d'expérience d'animation de mineurs dont une en ACM acquise dans les 5 ans précédents
- Être admis en formation ou être titulaire d'un BPJEPS ou DEJEPS ou DESJEPS.

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : 2 000 € pour un parcours complet et sur devis sans frais pédagogiques.

FINANCEMENT

- Éligible CPF
- Prise en charge OPCO possible pour les salariés
- Prise en charge possible Conseil Régional de Bourgogne, Franche Comté pour les demandeurs d'emploi

RÉMUNÉRATION

Formation continue : selon le statut de l'apprenant, la formation peut ouvrir des droits à rémunération (CRBFC, France Travail...)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir 18 ans minimum.